



## Réalisation d'audits Ayant pour objectif la réalisation d'économies d'eau dans les bâtiments et équipements publics et chez les professionnels du tourisme

### Contexte du stage :

Le SAGE Verdon (schéma d'aménagement et de gestion des eaux), dont l'élaboration a été pilotée par le Parc naturel régional du Verdon, a été approuvé par arrêté inter préfectoral du 13 octobre 2014.

Le bassin versant du Verdon est identifié au **SDAGE** comme bassin sur lequel des actions de préservation de l'équilibre quantitatif sont nécessaires.

Dans le bassin du Verdon, quatre sous-bassins ont été identifiés dans le SAGE Verdon comme « *sous bassin versant sensible aux étiages* » : Haut Verdon (Allos), Artuby, Jabron, Colostre. Sur ces sous bassins, le SAGE demande de « restaurer et préserver un régime hydrologique permettant l'adéquation entre disponibilité de la ressource et prélèvements ». Sur ces bassins, l'atteinte de l'équilibre quantitatif est nécessaire pour assurer le respect des objectifs d'état des masses d'eau tout en recherchant la pérennité des principaux usages, en anticipant l'avenir. Des actions visant les économies d'eau devront y être conduites en priorité.

De façon plus globale sur le bassin, l'**objectif 3.4 du SAGE** demande de « *développer les économies d'eau* ».

La **disposition 66** demande de " *développer des opérations pilote de recyclage des eaux, de récupération des eaux pluviales, de réalisation de bilans de consommation*" : le SAGE recommande la mise en place d'actions expérimentales pour tester des techniques alternatives visant à économiser l'eau potable, et pour réaliser des bilans de consommations de gestionnaires de bâtiments publics ou privés

La **disposition 67** demande de " *réduire les consommations en eau dans les équipements, bâtiments et espaces publics et privés, les campings*".

En 2018, le syndicat mixte du Parc a engagé un programme sur les économies d'eau :

- réalisation de diagnostics de bâtiments et équipements publics pour 3 communes volontaires, via un prestataire,
- organisation de formations sur les économies d'eau à destination des élus et techniciens communaux ou intercommunaux
- réalisation d'outils de communication / sensibilisation à destination du public

**Le stage a pour objectif de poursuivre cette dynamique.**

**Le stage sera réalisé en lien avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie des Alpes-de-Haute-Provence (CCI04) et l'intercommunalité Durance Luberon, Verdon Agglomération (DLVA).**

### Missions :

Le (la) stagiaire aura pour missions :

- Sensibiliser les communes et établissements touristiques (hébergeurs, campings, restaurateurs) aux économies d'eau dans les bâtiments et les espaces dont ils ont la gestion par la mise en œuvre d'audits : visite sur site, remplissage d'un tableur, récupération des factures d'eau sur plusieurs années et analyse.
- Accompagner les volontaires dans l'identification des dispositifs à mettre en œuvre (équipements, comportements) pour réduire les consommations d'eau.
- Chiffrer les économies potentielles et les coûts d'investissements nécessaires.
- Quantifier les économies réalisées suite à la mise en œuvre des préconisations.

## Compétences, connaissances requises et aptitudes :

### \* **Savoirs :**

- Formation de niveau Bac +3 à + 4 en gestion de l'eau, environnement, gestion des flux
- Connaissances basiques en plomberie et en matériel hydro-économe appréciées
- Connaissances du fonctionnement des collectivités locales appréciées.

### \* **Savoir-faire :**

- Bonne connaissance des logiciels bureautiques informatiques courants (Word, Excel, ...) et SIG (QGIS) indispensable
- Utilisation du GPS
- Permis B obligatoire

### \* **Savoir-être :**

- Être dynamique, autonome,
- Capacité d'organisation, de planification et de gestion des délais
- Avoir des qualités humaines et relationnelles,
- Avoir un esprit d'initiative et de synthèse,
- Savoir travailler en partenariat et en équipe
- Avoir des capacités rédactionnelles

## Conditions

- Durée : de 6 à 7 mois à compter de mars-avril (adaptable)
- Localisation : Moustiers Sainte Marie – Domaine de Valx (à confirmer)
- Conduite de véhicule : permis B indispensable, véhicule indispensable (remboursement des frais de déplacement)
- Déplacements : activité amenant à des déplacements sur l'ensemble des communes du Parc du territoire de la DLVA
- Travail sur écran : utilisation quotidienne de l'outil informatique (ordinateur personnel indispensable)
- Indemnités de stage : stage indemnisé (gratification), remboursement de frais
- Contraintes horaires : activité normalement exercée en journée

## Dépôt des candidatures

Un CV + lettre de motivation doivent être adressés à M. le Président du Parc naturel régional du Verdon, et envoyés par courriel (à [cgautier@parcduverdon.fr](mailto:cgautier@parcduverdon.fr)) ou par courrier (à Parc naturel régional du Verdon, domaine de Valx, 04360 MOUSTIERS STE MARIE).

**Contacts : Corinne GAUTIER** chargée de projet Contrat de rivière Verdon et Zones humides  
Parc naturel régional du Verdon - Domaine de Valx - 04360 Moustiers-Ste-Marie  
Tél : 04 92 74 68 00  
Mail : [cgautier@parcduverdon.fr](mailto:cgautier@parcduverdon.fr)

Date limite de candidature : **28 février 2019**